

Déclaration conjointe
entre
M. Philippe Couillard,
Premier ministre du Québec,
et
M. Manuel Valls,
Premier ministre de la République française,
portant sur la coopération en matière de recherche, de sciences
et d'enseignement supérieur

Réunis à Paris dans le cadre de la 18^e Rencontre alternée des Premiers ministres québécois et français, le Premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, et le Premier ministre de la République française, M. Manuel Valls, souhaitent souligner le 50^e anniversaire de la signature de l'Entente entre le Québec et la France sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation conclue le 27 février 1965, qui a créé la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ), principal mécanisme institutionnel de coordination des échanges franco-québécois, et qui constitue le fondement et le cadre général de la coopération entre le Québec et la France.

Les Premiers ministres se félicitent de la vitalité de la relation directe et privilégiée que leurs deux gouvernements entretiennent depuis un demi-siècle et constatent l'évolution exceptionnelle de cette relation, en particulier dans les domaines de la recherche, de la science et de l'enseignement supérieur.

Souhaitant poursuivre dans cette voie, ils invitent les établissements d'enseignement supérieur, les milieux de recherche et les différents organismes publics et privés intéressés, incluant les organismes de financement de la recherche du Québec et de la France, à s'associer à une nouvelle coopération.

Les Premiers ministres indiquent qu'ils souhaitent tous deux l'émergence de nouveaux projets de recherche dans tous les secteurs et qu'ils entendent contribuer activement au développement et à l'intensification de la coopération scientifique. En ce sens, ils encouragent les interactions, les échanges et la mobilité des étudiants et des chercheurs québécois et français.

De plus, les Premiers ministres se disent particulièrement intéressés par les initiatives scientifiques réalisées dans les domaines suivants :

- le secteur maritime;
- le développement du Nord;
- la créativité et l'entrepreneuriat;
- les changements climatiques, l'aménagement des milieux de vie et les stratégies d'adaptation;

- les changements démographiques et le vieillissement de la population;
- le défi du numérique et son appropriation dans les diverses sphères de la société, incluant le développement du numérique dans les formations en enseignement supérieur.

Les Premiers ministres encouragent par ailleurs les initiatives conjointes menant à la conclusion d'accords et privilégient celles ayant pour objet, notamment :

- la mise en place de programmes de diplomation conjoints entre les établissements d'enseignement supérieur du Québec et de la France;
- la mise en œuvre de partenariats de haut-niveau entre des établissements d'enseignement supérieur incluant des projets impliquant des entreprises au Québec et en France;
- l'intensification du nombre de cotutelles franco-québécoises;
- la mise sur pied de laboratoires associés, unités de recherche ou autres cadres de gestion commune de projets scientifiques entre des établissements d'enseignement supérieur et des organismes publics et privés du Québec et de la France afin de mieux structurer la recherche;
- la mise en place de programmes favorisant l'émergence de nouvelles équipes de recherche collaborative et intersectorielle;
- le développement de projets pouvant mener à des contributions scientifiques conjointes, y compris la diffusion des savoirs scientifiques en français et autres initiatives de diffusion et de transfert des connaissances;
- la participation conjointe à des conférences, des séminaires, des ateliers ou des rencontres scientifiques.

Les Premiers ministres rappellent le rôle majeur du Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU) qui consiste notamment à contribuer à l'identification des défis, à la définition des orientations et à la fixation des priorités en faveur du développement de la coopération universitaire franco-québécoise.

Fait à Paris, le 6 mars 2015, en double exemplaire.

(Original signé)

Philippe Couillard
Premier ministre du Québec

(Original signé)

Manuel Valls
Premier ministre de la République
française